



## Extrait du registre des délibérations

### Du Conseil Municipal De la Commune d'EMBRUN

Séance du 22 Juillet 2025

Délibération n° **2025-123 R**  
Objet : **Attribution du marché  
CIAP (Centre d'Interprétation  
de l'Architecture et du  
Patrimoine)**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Deux Juillet à 17h30,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Quinze Juillet deux mille vingt-cinq à  
la Salle des Fêtes,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à  
l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de votants : 27

#### Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS.

#### Représentés :

Monsieur Christian COULOUMY donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Christian GUENEAU donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Annick BOUSSIÈRE donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE  
Madame Valérie BARTHELON Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL  
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Wiebke SILVE  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Alexandre DIDIER  
Monsieur Jean Louis RIFFAUD donne pouvoir à Monsieur Robert PELLISSIER

#### Absente excusée :

Madame Véronique CONSTANS

#### Absent non excusé :

Monsieur Pierre BRUYAT

-----

La commune a lancé une consultation pour un projet de scénographie et de mobilier dans le cadre de la rénovation de l'ancien Palais de l'Archevêché en pôle culturel.

Le projet porte sur les salles d'exposition du rez-de-chaussée, les stations du parcours CIAP réparties au rez-de-chaussée (extérieur) et au R+1 (intérieur), ainsi que sur la salle pédagogique située également au rez-de-chaussée du pôle culturel.

Cette consultation a été menée sous la forme d'un appel d'offres ouvert, conformément aux articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le marché est réparti en cinq lots comme suit :

- **Lot 1** : Mobilier
- **Lot 2** : Signalétique
- **Lot 3** : Maquettes
- **Lot 4** : Éclairage
- **Lot 5** : Serrurerie

Le dossier de consultation a été mis en ligne sur la plateforme AWS à compter du 28 mai 2025, avec une publication au JOUE sous la référence 345459-2025 à la même date, ainsi qu'une publication au BOAMP sous la référence 25-59737 également à la même date.

La date limite de réception des offres était fixée au 27 juin 2025 à 9 heures.

À cette échéance, 10 entreprises ont soumis une offre par voie dématérialisée.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 22 juillet 2025 afin d'examiner les offres et de sélectionner la meilleure proposition, sur la base des critères de sélection définis dans le règlement de la consultation.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres propose d'attribuer le marché à :

**Lot 1** : Entreprise VERNUCCI Technoparc des Grandes Terres – 37 rue des Rizières – 04100 MANOSQUE pour son offre avec variante à 155 643.00 € HT

**Lot 2** : Entreprise Empreinte domiciliée 3 avenue de Roland Garros – 31570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE pour son offre avec variante à 30 314.00 € HT

**Lot 3** : Entreprise LYTHOS SCOPARL domiciliée 110 Chemin Dedain Dessus – 38880 AUTRANS MEAUDRE EN VERCORS pour l'offre de base d'un montant de 41 015.00 € HT

**Lot 4** : Entreprise SCARA ET Cie domiciliée ZA d'Entraigues 2 – 20 rue du Torrent – 05200 EMBRUN pour un montant de 22 216.00 € HT.

**Lot 5** : Entreprise EMPREINTE domiciliée 3 avenue Roland Garros – 31570 SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE pour un montant de 11 435.00 € HT.

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 22 juillet 2025,

**Vu** la délibération du conseil municipal n° 2020.99 R du 29 juin 2020 portant sur les délégations à Madame le Maire,

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Madame le Maire à signer le marché avec les entreprises désignées ci-dessus
- **Dit** que les dépenses seront prises sur le budget, opération 0134.

Fait à Embrun, Le 23 Juillet 2025,

Mme Le Maire  
Chantal EYMEOD

